

Communiqué de presse

2 février 2010

31 Compliance Officers reçoivent leur Certificat de Compétence

Depuis que la fonction du Compliance Officer est devenue obligatoire pour les établissements du secteur bancaire, l'Association des Compliance Officers (ALCO) et l'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg (IFBL) offrent des formations de haut niveau dans ce domaine. 31 nouveaux lauréats ont reçu leur diplôme ce 28 janvier 2010.

L'objectif de cette formation est de fournir une vue très complète de tous les aspects liés à la fonction de Compliance Officer, notamment dans le cadre du Private Banking.

La formation est structurée en trois modules, dont le premier expose en détail le cadre juridique, législatif et réglementaire dans lequel évolue le Compliance Officer. Le deuxième module, essentiellement pratique, prépare les candidats, par le biais d'études de cas spécifiques, pour les rendre aptes à implémenter le cadre réglementaire de la fonction de Compliance au Private Banking. Le troisième module finalement conduit vers la maîtrise de tous les défis pratiques et techniques qu'un responsable de la fonction Compliance est amené à affronter dans le cadre de ses responsabilités.

A l'issue de la formation, les candidats ont passé un « Assessment », c'est-à-dire présenté un cas spécifique qu'ils ont préparé à l'avance, devant un jury composé d'experts issus de l'ALCO.

31 personnes ont reçu leur diplôme des mains du Directeur de l'IFBL, M. Werner Eckes, ainsi que de M. Jean-Noël Lequeue, Président de l'ALCO. Ils sont désormais armés au mieux pour évoluer sereinement dans leur fonction.

Pour les personnes intéressées, une brochure d'information de cette formation est disponible sur simple demande (46 50 16-1) ou peut être téléchargée sur Internet : www.ifbl.lu.

Contact: Danièle Schroeder, responsable communication
+ 352 46 50 16-461
schroeder@ifbl.lu
www.ifbl.lu